



Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles pendant la COVID-19

Les administrateurs doivent remplir les sections ci-dessous du plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19 et les soumettre au surintendant du district scolaire au plus tard le 7 août. Il serait opportun d'en remettre une copie dûment remplie aux conseils scolaires et à la Première nation locale d'ici le 5 août aux fins de rétroaction. Nous savons que les délais sont très serrés et nous serons là pour vous aider. Veuillez consulter votre surintendant.


Les plans opérationnels approuvés devraient être mis à la disposition des parents et des partenaires du secteur de l'éducation au plus tard le 12 août. Il faut en tout temps conserver une copie du plan opérationnel sur place. Les agents de sécurité de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon peuvent l'examiner en tout temps pendant les heures d'ouverture de l'école.

REMARQUE: Pour le secondaire, les élèves de la 7e et 8e année seront logés à EET pour la rentrée scolaire et les 9e, 10e, 11e et 12e année seront logés dans un espace loué à NVD Place (même endroit qu'Aurora Virtual École et le Centre d'apprentissage individuel). Le CSSC Mercier devrait être disponible pour les étudiants dans les prochains mois. Un plan révisé et mis à jour sera soumis à l'approche de la date d'ouverture de cette nouvelle installation. Ce plan opérationnel se concentrera sur NVD. Les détails concernant les élèves de 7e et 8e année se trouvent dans le plan opérationnel de l'EET.

Coordonnées

Nom de l'école :	CSSC Mercier / NVD
Adresse (lieu physique) :	1009 Lewes Boulevard, Whitehorse (NVD) 4201 4 th Avenue, Whitehorse
Nom de la personne-ressource :	Daniel Blais
Téléphone:	867-332-1504 867-334-5651
Courriel :	Daniel.blais@gov.yk.ca

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

Signature :	
Date :	6 août 2020.

1. Favoriser le mieux-être social et affectif et un apprentissage qui tient compte des traumatismes

Favoriser le mieux-être social et affectif et un apprentissage qui tient compte des traumatismes	<i>Le document « Five Steps to Guide the Social Emotional Wellness of Staff and Student's Return to School: Regulate-Reason-Relate » renferme des suggestions, sous la forme de cinq étapes, pour favoriser le mieux-être social et affectif des élèves et du personnel en vue de la rentrée scolaire. À partir de ce document (et toute autre ressource ou idée), indiquer quelles mesures seront prises pour atteindre cet objectif:</i>
Auprès du personnel	Rencontres individuelles avec chaque membre du personnel en début d'année. Rencontre de cycle, et réunion du personnel prévoyant un temps de partage. Moment portes ouvertes à tous animés par la conseillère. S'assurer que tous connaissent et ont accès au programme d'aide du gouvernement. Disponibilité de la direction pour coaching.
Auprès des élèves	SCP Présence dans la cour d'école, et visite dans les classes et disponibilité de la direction, de la conseillère et des enseignantes spécialistes pour que chaque enfant ait un adulte significatif dans son environnement scolaire. Valeurs de l'école qui sont en lien directe avec le bien être des élèves. Temps en classe pour discuter avec leur enseignante, cercle de partage, pratique de pleine conscience, yoga, et jeux extérieurs. Endroit calme si besoin de se retirer

2.Distance physique

Mesures permettant de maintenir la distance	Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme
---	--	---

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

physique	primaires et secondaires »	
<p>Entre les membres du personnel</p>	<p>L'arrêté ministériel en vigueur interdisant les grands rassemblements <u>fait une exception pour les établissements et les activités scolaires</u>. Une école peut accueillir un nombre illimité d'élèves et de membres du personnel à condition que ceux-ci ne soient pas rassemblés au même endroit et puissent garder une distance sanitaire de deux mètres entre eux. Le respect des consignes de distance physique par les membres du personnel et entre ceux-ci est <u>fortement recommandé</u>.</p>	<p>Nombre de personnes limité à: 3 dans les bureaux, 15 dans la salle de classe 1, 10 dans la salle de classe 2 et 15 dans la salle de classe 3. Nombre de chaises correspondantes. Rencontre du personnel dans la classe 3 pour assurer deux mètres entre les gens. Diner dans les salles de classe Rencontres individuelles se tiendront à deux mètres de distance Voir Annexe 4 pour l'occupation maximale de chaque salle de classe.</p>
<p>Entre les membres du personnel et les élèves</p>	<p>Il ne sera pas toujours possible de faire respecter les consignes de distance physique, surtout chez les jeunes élèves et chez ceux ayant des besoins particuliers. Les mesures doivent être adaptées au stade de développement de l'élève et assurer un apprentissage scolaire, social et affectif optimal.</p> <p>Lorsqu'une distance physique ne peut être maintenue, il faut s'efforcer de limiter les contacts physiques et mettre en place d'autres mesures, comme se laver les mains, mieux nettoyer et désinfecter et rester à la maison si l'on est malade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Enseigner la distanciation entre les élèves et le personnel de l'école · Affiches dans les corridors et salle de classe pour rappeler la distanciation physique · Flèches sur le plancher pour assurer la direction de la circulation des corridors · Spécialiste assigné par classe pour limiter le nombre d'adultes en contact avec les élèves <p>Voir Annexe 3 pour le plan de circulation pour les espaces.</p>

<p>Entre les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves vivant à la même adresse n'ont pas à respecter la distance physique entre eux. • Dans les classes, réduire la taille des groupes ou séparer les élèves afin de limiter le contact physique direct. <ul style="list-style-type: none"> ○ Envisager de reconfigurer les classes (ex. séparer les tables, placer les bureaux en rangées) ou d'utiliser d'autres endroits (ex. gymnase, cafétéria, extérieur) qui permettent d'assurer une distance suffisante entre les élèves et le personnel. • Les groupes d'élèves devraient rester ensemble pendant la journée et ne pas se joindre à d'autres groupes. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les membres du personnel devraient rester avec le même groupe si possible et limiter le nombre de groupes d'élèves avec lesquels ils interagissent pendant la journée. • Gérer la circulation des personnes dans les aires communes, particulièrement dans les lieux plus étroits, comme les corridors. • Envisager d'étaler les arrivées et les départs, les récréations, le dîner et les transitions entre les cours pour assurer la distance physique. • Éviter les gestes de salutations rapprochés, comme les accolades et les poignées de main. Encourager plutôt les gestes non physiques, comme le « tape m'en cinq » sans contact, les signes de la main et les hochements de tête. 	<p>Aménagement optimal des classes pour assurer le plus d'espace possible entre les élèves, bureau si possible ou nombre limité d'enfants par table</p> <p>Laver les mains en entrant dans l'école</p> <p>Chaque élève doit avoir un espace individuel dans la classe, (boîte, bureau, tablette ou sac) pour y déposer sa boîte à diner, ses effets personnels et son matériel scolaire et ne pas avoir à se déplacer dans le corridor.</p> <p>Les élèves attendent les autobus avec la distanciation physique.</p> <p>Note : Il n'y a pas de récréations et il n'y a pas de terrain de jeux à NVD.</p>
-------------------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none">• Il faut rappeler régulièrement aux élèves de toucher le moins de choses possible et de ne pas toucher les autres élèves.• Enseigner la distance physique aux jeunes élèves et les encourager à réduire les contacts physiques en créant des jeux qui favorisent une distance sécuritaire et incluent des principes simples comme « une distance de deux longueurs de bras ».• Intégrer plus d'activités individuelles ou d'activités qui encouragent la distanciation entre les élèves et le personnel.• Adapter les activités de groupe de manière à limiter les contacts physiques et le nombre d'articles partagés, lorsqu'il est possible et raisonnable de le faire.• Parfois, un contact physique rapproché peut être nécessaire (ex. pour consoler un élève bouleversé).<ul style="list-style-type: none">○ Le lavage de mains et les pratiques d'hygiène personnelle atténueront les risques liés au contact physique. <p>Récréations et terrain de jeux</p> <ul style="list-style-type: none">• Le risque de transmission de la COVID-19 est plus faible à l'extérieur qu'à l'intérieur; ainsi, il est recommandé de passer les récréations et les pauses à l'extérieur.• Lorsque possible, les écoles devraient étaler les récréations et les pauses de manière à réduire le mélange des groupes.• Les membres du personnel et les élèves doivent se laver les mains avant et après les récréations et les pauses.<ul style="list-style-type: none">○ Les élèves doivent se laver les	
--	--	--

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

	mains après avoir utilisé l'équipement du terrain de jeux.	
Matériel didactique, jouets et matériel de manipulation	<ul style="list-style-type: none">• Si jugé approprié pour le développement des élèves, retirer les jouets qui encouragent les jeux de groupe en contact rapproché ou qui augmentent la probabilité de contact physique. Garder les jouets qui réduisent le risque de contact physique.• Éviter le plus possible le partage de jouets et d'objets entre les élèves; le cas échéant, laver et désinfecter chaque article après usage.• Les objets et le matériel que les élèves rapportent de la maison doivent être lavés avec du savon et de l'eau ou un désinfectant avant qu'ils puissent être utilisés dans la classe.• Rien n'indique que les manuels, le papier et d'autres produits à base de papier peuvent transmettre la COVID-19. Ainsi, les livres et les ressources éducatives à base de papier peuvent être distribués aux élèves.	Chaque élève aura son propre matériel d'apprentissage et un ordinateur portable.

3. Procédures de nettoyage et de désinfection en place à l'école

Précisons que nous avons mis en place, au printemps, un processus encadrant le suivi et la coordination des pratiques de nettoyage. Le personnel d'entretien utilise des listes de vérification et des registres afin de garantir que tous les locaux sont nettoyés. Le personnel d'entretien :

- utilisera des registres faisant état de la désinfection des locaux les jours d'école, y compris les toilettes, les aires communes et les endroits fréquemment touchés, comme les fontaines à boire et les rampes;
- utilisera des registres pour documenter le nettoyage et la désinfection effectués en soirée.

LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES SUR LA MÉTHODE DE NETTOYAGE (EN TEMPS DE PANDÉMIE DE COVID-19)

- Codification par couleur des seaux pour éviter la contamination croisée entre les différents locaux.
- Codification par couleur des tampons et des chiffons pour éviter la contamination croisée entre les différentes classes et salles de toilette.
- Taux de dilution du nettoyage désinfectant EP 50 : Nettoyage, 1/38; désinfection, 1/12.
- CAVICIDE : Utiliser tel quel pour la désinfection, aucune dilution.
- Pour de meilleurs résultats, laisser sécher à l'air les surfaces nettoyées avec des aérosols, des chiffons et des pulvérisateurs.

De jour – Personnel d'entretien

- Passer une vadrouille humide sur les planchers, et la tremper dans un seau. Rincer la tête de la vadrouille avec une solution de nettoyage multisurface (ne pas passer la vadrouille à sec ni balayer, car cela peut propager les gouttelettes infectées dans l'air). Lorsque possible, utiliser un appareil à nettoyer les sols avec une solution de nettoyage recommandée.
- Nettoyer les endroits à forte circulation avec un nettoyant multisurface ou du EP 50 : Essuyer les surfaces visiblement sales ou souillées à l'aide d'un chiffon humide et d'une solution de nettoyage.
- Après la première pause, vaporiser du désinfectant dans tous les endroits à forte circulation, et les endroits touchés par les élèves et les occupants. Pour de meilleurs résultats, le désinfectant doit sécher à l'air.
- Après le dîner, vaporiser du désinfectant sur le pourtour des cuvettes, les lunettes de toilette, les robinets, les leviers de chasse d'eau et les poubelles murales où sont jetées les serviettes hygiéniques usées. Il faut nettoyer tous les types de surface visiblement souillés avant de les désinfecter.
- Après le dîner, laver avec du désinfectant les planchers des salles de toilette et des vestiaires.

De jour – Enseignants et personnel scolaire

- Vaporisateur et aérosol portable
 - Avant de vaporiser le désinfectant, essuyer les surfaces à l'aide d'un chiffon ou d'un essuie-tout humide afin de retirer toute saleté ou souillure visible.
 - Vaporiser du désinfectant sur les surfaces.

- Pour de meilleurs résultats, laisser sécher à l'air.
- Essuyage
 - Essuyer les surfaces directement et laisser sécher à l'air pour de meilleurs résultats.

De nuit – Concierge

- Le quart de travail doit commencer à 15 h 30 afin de limiter les contacts avec les occupants de l'école et de respecter la distance sociale.
- Essuyer tous les bureaux et tables, tous les endroits que fréquentent les élèves, les jouets, les livres, etc., ainsi que les endroits que fréquentent les occupants ou enlever les saletés, les souillures et autres impuretés à l'aide d'un tampon ou d'un chiffon humidifié avec du EP 50, un solvant dégraissant ou un nettoyant multisurface (diluer le produit pour l'utiliser comme nettoyant) avant de vaporiser du EP50 ou du Cavicide (diluer le produit pour l'utiliser comme désinfectant) ou tout autre produit recommandé par Santé Canada. Le produit utilisé peut varier selon la disponibilité.
- Passer l'aspirateur sur le plancher.
- Laver le plancher des classes avec un nettoyant multisurface ou un désinfectant.
- Laver le plancher des salles de toilette et des vestiaires avec une solution désinfectante versée dans un seau. Chaque semaine, laver à pression avec du désinfectant toutes les surfaces des salles de toilette et des vestiaires, y compris les murs.
- Laver les planchers des gymnases avec un appareil à nettoyer les sols et une solution de nettoyage multisurface.

4. Hygiène des mains, hygiène respiratoire et consignes liées à la Covid-19

Veuillez consulter les sites Web suivants pour savoir comment obtenir des affiches et des panneaux :

[Affiches sur la COVID-19 à apposer dans les bureaux et les lieux de travail](#) (en anglais)

[Services du gouvernement du Yukon pour imprimer les affiches sur la COVID-19](#) (en anglais)

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

Pour savoir comment obtenir des flèches et des décalcomanies à apposer au sol, envoyer un courriel à Anne Daub (Anne.Daub@gov.yk.ca) ou l'appeler au 667-5931. Des affiches promotionnelles pour le lavage des mains, en tant que règle de sécurité, destinées aux élèves des écoles primaires et secondaires seront envoyées aux écoles.

Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles primaires et secondaires »	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme
<ul style="list-style-type: none">● Se laver soigneusement les mains avec du savon ordinaire et de l'eau pendant au moins 20 secondes est le moyen le plus efficace pour réduire la propagation de la maladie et le moins susceptible de causer des blessures s'il y a ingestion. Un savon antibactérien n'est pas nécessaire pour la COVID-19.● Utiliser du savon et de l'eau lorsque les mains sont visiblement sales.● Un désinfectant pour les mains à base d'alcool peut être utilisé lorsque les mains sont visiblement propres.<ul style="list-style-type: none">○ Éviter l'éthanol de qualité technique puisque Santé Canada déconseille son usage chez les enfants et les femmes enceintes.● Des bouteilles et des contenants portables et rechargeables peuvent être utilisés; toutefois, ils doivent toujours être remplis avec le même produit.<ul style="list-style-type: none">○ Il faut se laver les mains et laver les bouteilles et les contenants avant de les remplir.● Des désinfectants pour les mains à base d'alcool devraient être placés aux points d'entrée et de sortie de l'école, à l'entrée des classes et à d'autres endroits à forte circulation.● Ces désinfectants doivent être entreposés en toute sécurité, hors de la portée des jeunes élèves.● Les élèves, en particulier les jeunes enfants, doivent être supervisés lorsqu'ils utilisent un désinfectant pour les mains à base d'alcool afin d'éviter un mauvais usage.● En fonction de leur âge, les membres du personnel et les élèves doivent recevoir une formation sur l'hygiène des	<p>Flèches sur le plancher pour assurer la direction du trafic. Affiches limitant le nombre de personne par pièce</p> <p>Voir Annexe 3 pour le plan de circulation.</p> <p>Il y aura une formation pour tout le personnel le 18 août pour enseigner les protocoles en lien avec la COVID (lavage des mains, circulation à l'école, éloignement physique, etc.). Chaque enseignant titulaire doit enseigner et pratiquer ces protocoles les 20 et 21 août avec ses élèves. Le directeur vérifiera auprès de chaque enseignant pour s'assurer que ces tâches sont accomplies. Des vidéos expliquant le bon lavage des mains ont été réalisées. Enseignement explicite pour le lavage des mains, tousser dans son bras. Laver les mains à chaque fois qu'il y a un déplacement.</p>

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

mains et l'hygiène respiratoire. Des affiches devraient être affichées partout dans l'école. En voici quelques exemples :

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/evitez-propagation-du-covid-19-lavez-vos-mains.html>
- https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/hss/hss-imgs/hss_sign-handwashing_2020.pdf
- Les membres du personnel et les élèves doivent se laver les mains en entrant et en sortant de l'école ainsi qu'en entrant dans la classe. Des mesures d'hygiène des mains additionnelles s'imposent dans les situations suivantes (voir l'annexe 2).
- Les membres du personnel et les élèves doivent tousser et éternuer dans leur coude, leur manche ou un mouchoir.
 - Il faut jeter le mouchoir après son utilisation puis se laver les mains.
 - Utiliser des poubelles à doublure et sans contact (à pédale, à détecteur de mouvement, sans couvercle), lorsque possible.
- Les membres du personnel et les élèves doivent disposer des fournitures nécessaires à l'hygiène des mains et à l'hygiène respiratoire.
 - Il devrait toujours y avoir des fournitures pour le lavage de main en stock, y compris du savon, des papiers essuie-tout et du désinfectant pour les mains à base d'alcool.

Postes de lavage des mains	Emplacement
----------------------------	-------------

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

Personnel	À l'entrée de l'école Voir Annexe 4 pour l'emplacement des stations de lavage des mains.
Élèves	Dans les classes et dans l'espace principal Voir Annexe 4 pour l'emplacement des stations de lavage des mains.
Postes de désinfectant pour les mains	Emplacement
Personnel	Chaque classe, les endroits centraux et les lieux de travail Voir Annexe 4 pour l'emplacement des stations de désinfection.
Élèves	Chaque classe et les endroits centraux Voir Annexe 4 pour l'emplacement des stations de désinfection.
Public	L'entrée principale

Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles primaires et secondaires »	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme
<p>Repas et manipulation de la nourriture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du personnel et les élèves doivent bien se laver les mains avant et après le repas. • La distance physique doit être respectée pendant que les élèves mangent. • Lorsque possible, les élèves devraient manger en classe. • Les écoles devraient avoir une politique qui interdit le partage 	<p>Aucun partage de nourriture</p> <p>Tous les repas seront pris en salle de classe ou à l'extérieur</p> <p>Bouteille d'eau individuelle requise</p> <p>Pas de cafétéria et pas de repas fournis</p> <p>Laver les mains avant d'utiliser la fontaine d'eau</p>

de nourriture et de boisson.

- La nourriture de la maison doit être rangée dans les effets personnels de l'élève et ne doit pas être partagée avec les autres.

Cafétérias d'école

- Dans la mesure du possible, les élèves doivent garder une distance de deux mètres entre eux. Voici comment encourager la distance physique.
 - Réduire le nombre d'élèves qui mangent ensemble en même temps.
 - Retirer ou réarranger des tables à manger.
 - Mettre du ruban ou d'autres indications sur le plancher de la cafétéria.
 - Étaler les heures de repas afin de réduire le nombre d'élèves présents au même moment.
 - Utiliser d'autres lieux comme coin à manger pour augmenter l'espace entre les élèves dans une même pièce.
- Tous les membres du personnel qui manipulent de la nourriture doivent avoir une hygiène des mains rigoureuse, et une certification en salubrité des aliments est recommandée.
- Ne pas utiliser les buffets. La nourriture devrait être servie en portions individuelles ou les aliments devraient être emballés individuellement dans un emballage alimentaire à usage unique.
- Les couverts et autres articles devraient être remis directement aux élèves plutôt que de laisser ces derniers se servir eux-mêmes.

Fontaines à boire

- Envisager de demander aux élèves de remplir leur bouteille d'eau plutôt que de boire directement au bec des fontaines.
 - Les postes de remplissage de bouteilles d'eau automatiques ou sans contact sont l'option idéale.

5. Équipement de protection individuelle

Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles primaires et secondaires »	Point	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme
<p>L'utilisation d'équipement de protection individuelle (ÉPI) n'est pas recommandée dans les écoles, outre l'ÉPI qu'utilise normalement le personnel à titre de mesure de précaution contre les risques habituels liés au travail.</p> <p>Les membres du personnel peuvent choisir de porter ou non un masque non médical.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le port d'un masque non médical ne constitue pas une solution de rechange acceptable à la distance physique ou à d'autres mesures de contrôle dans les écoles. Les masques doivent être changés s'ils sont visiblement sales, humides ou endommagés. Le risque d'infection peut augmenter si le masque n'est pas bien porté ou s'il est mal éliminé. Pour de plus amples renseignements, consultez la page « Le port d'un masque non médical au Yukon ». <p>Il n'est pas recommandé que les enfants portent le masque sans supervision, sauf sur recommandation d'un fournisseur de soins de santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le masque, en particulier chez les jeunes 	<p>Emplacement de la trousse de soins</p>	<p>Le bureau de l'adjointe administrative est équipé avec des masques, des gants ainsi qu'un thermomètre sans contact.</p>
	<p>Emplacement de la trousse de soins</p>	<p>Infirmierie est située dans le bureau #2</p>
	<p>Quel membre du personnel aura besoin d'ÉPI à cause de ses fonctions?</p>	<p>Direction et adjointe administrative : Des gants et des masques seront utilisés lorsque la distance physique ne peut être observée et lorsqu'un élève a besoin de premiers soins. Tout le personnel recevra une formation ainsi qu'un masque et des gants à utiliser lorsque la distance physique ne peut être observée et lorsqu'un élève a besoin de premiers soins.</p> <p>Commande initiale pour NVD :</p> <ul style="list-style-type: none"> 30 masques réutilisables 50 masques à usage unique 50 paires de gants (petits, moyens et grands)

<p>enfants, peut être une source d'irritation menant à des contacts plus fréquents du visage et des yeux.</p> <p>Des situations particulières peuvent demander l'utilisation d'ÉPI :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une trousse d'ÉPI devrait être disponible au cas où un membre du personnel ou un élève tomberait malade à l'école (voir l'annexe 1 pour plus d'informations).<ul style="list-style-type: none">○ La trousse doit comprendre un désinfectant pour les mains à base d'alcool, des gants et des masques jetables pour la personne malade et pour le membre du personnel et toute autre personne prenant soin d'elle.• Le personnel enseignant et le personnel d'entretien doivent suivre les procédures normales lorsqu'ils nettoient du sang ou des fluides corporels.<ul style="list-style-type: none">○ Une désinfection radicale est requise dans ces cas (ex. dilution de 1/9 ou 5 000 ppm).○ Les membres du personnel doivent se laver les mains avant de mettre des gants et après les avoir retirés.• Les tâches de certains membres du personnel les empêchent de respecter les mesures de distance physique.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple, lorsqu'ils aident les élèves pour les activités de la vie quotidienne.		
--	--	--

6. Lignes directrices relatives aux programmes et aux activités

Secteur de programme	Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles primaires et secondaires »	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme
Considérations liées aux arts, à la musique et au théâtre	<ul style="list-style-type: none"> Il faut éviter de chanter et de jouer des instruments à vent en bois ou en cuivre puisque ces activités augmentent le risque de propagation du virus en raison des fluides respiratoires projetés sous forme d'aérosol. 	Ne s'applique pas.
Cours d'éducation physique	<ul style="list-style-type: none"> Le risque de transmission de la COVID-19 est plus faible à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ainsi, lorsque possible, les cours d'éducation physique devraient être donnés à l'extérieur. Les directives sur la tenue d'activités sportives et récréatives doivent être respectées dans les cours d'éducation physique. 	Les cours seront tenus à l'extérieur. Dans les circonstances où nous devons utiliser le gymnase nous suivrons les lignes directrices fournies par « Sports and recreation »
Cours de cuisine	<ul style="list-style-type: none"> Tous les membres du personnel et les élèves doivent désinfecter leurs mains avant de cuisiner et de préparer des repas. Les espaces de travail dans les cuisines doivent être réorganisés pour permettre une distance physique de deux mètres. Lorsque possible, les membres du personnel devraient empêcher le partage de l'équipement et des instruments de cuisine. Les surfaces, les espaces de travail, l'équipement, 	Ne s'applique pas.

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

	<p>les ustensiles et les contenants doivent être nettoyés et désinfectés entre chaque cours et utilisation. Consultez la section traitant du nettoyage et de la désinfection pour en savoir plus.</p>	
<p>Enseignement à l'extérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque de transmission de la COVID-19 est plus faible à l'extérieur qu'à l'intérieur; ainsi, l'enseignement à l'extérieur et les activités dans la nature sont recommandés. • Lorsque la distance physique ne peut être respectée (ex. en autobus), il faut assigner un partenaire aux élèves ou un même siège pour toute la durée de l'excursion. • Les écoles devraient mettre en place un plan pour les élèves qui développent des symptômes avant ou pendant une excursion. • Les excursions scolaires au Yukon et au Canada sont autorisées à condition que les directives de santé publique soient respectées. Les directives sont fondées sur l'épidémie actuelle de COVID-19 et seront réévaluées au début de l'année scolaire. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les excursions avec nuitée à l'extérieur sont permises si les élèves dorment dans leur propre tente ou avec un membre de leur famille. ○ Les séjours à l'hôtel sont autorisés, mais il ne peut y avoir plus de deux élèves par chambre. • Les excursions à l'étranger ne sont pas permises pour le moment. 	<p>Attribuez un siège et un partenaire pour le transport par autobus et respectez les directives énoncées dans les Directives du YG COVID-19 pour le transport scolaire. Maintenez la distance physique pendant les activités. Si vous campez pendant la nuit, chaque élève aura sa propre tente. Le personnel portera suffisamment de masques réutilisables à fournir aux élèves si une situation se présente où la distance physique n'est pas possible. Les protocoles de désinfection des mains et de nettoyage des mains seront suivis : nettoyage ou désinfection des mains pour commencer la journée, après avoir utilisé les toilettes, avant de manger et avant de commencer les activités. Les étudiants ne partageront généralement pas l'équipement. Si l'équipement doit être partagé, il sera désinfecté entre chaque utilisation. Le personnel suivra les protocoles de santé et de sécurité lorsqu'un élève présente des symptômes pendant une activité. L'élève portera un masque et sera isolé du personnel et des étudiants tout en étant sous surveillance constante. Les parents seront contactés pour venir chercher l'élève.</p>

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

Bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> • Rien n'indique que les manuels, le papier et d'autres produits à base de papier peuvent transmettre la COVID-19. Nul besoin de restreindre la distribution aux élèves de livres ou de ressources éducatives à base de papier. • Il est recommandé de tenir un registre des membres du public qui fréquentent les bibliothèques communautaires se trouvant dans une école. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les membres du public doivent s'autoévaluer avant d'entrer dans une bibliothèque d'école. Il pourrait y avoir des affiches à l'entrée des bibliothèques qui indiquent de ne pas entrer si on est malade. 	Ne s'applique pas.
Laboratoires informatiques et technologies éducatives	<ul style="list-style-type: none"> • Les postes de travail informatiques doivent être reconfigurés et placés à une distance de deux mètres les uns des autres. • Les élèves doivent se laver les mains avant d'utiliser le matériel informatique et après. • Lorsque possible, le matériel informatique devrait être lavé entre chaque utilisation au moyen de lingettes à l'alcool 70 %. <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour faciliter le nettoyage, envisager de couvrir les claviers et autres éléments de matériel électronique fréquemment touchés avec un protecteur. • Consultez les lignes directrices du Yukon sur le nettoyage et la désinfection du lieu de travail. 	Ne s'applique pas. Chaque élève a son propre appareil.
Programmes d'activités extrascolaires	Les lignes directrices sont en préparation et seront publiées sous peu...	À suivre et à confirmer.

7. Accès du personnel itinérant, des visiteurs et du public

Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles primaires et secondaires »	Enjeu ou groupe visé	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme
<ul style="list-style-type: none"> • Les spécialistes et les conseillers en éducation ont le droit d'entrer dans l'école s'ils respectent les directives de santé publique et s'ils limitent le plus possible leurs déplacements dans l'établissement. • Tous les visiteurs, y compris les spécialistes et les conseillers en éducation, doivent se présenter à la réception de l'école dès leur arrivée. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accès sera refusé à toute personne malade ou qui présente des symptômes. ○ Un registre de tous les visiteurs doit être conservé pendant au moins 30 jours. • Il faut rappeler à tous les visiteurs de se laver les mains et de respecter les 	Registre des présences	Registre des visiteurs à l'entrée à signer.
	Local destiné au personnel itinérant	Bureaux 32 et entrepôt sont les endroits désignés.
	Portes d'entrée et de sortie à l'usage des visiteurs	La porte principale de l'école
	Parents	Les parents n'ont pas accès dans l'école, à moins d'une urgence
	Horaires d'arrivée et de départ des élèves	Les parents pourront déposer et récupérer les élèves devant l'école.

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

<p>mesures de distance physique dès qu'ils entrent dans l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les visiteurs doivent utiliser les portes d'entrée et de sortie désignées et limiter le plus possible leurs déplacements dans l'école. • Étaler les moments où les parents viennent porter et chercher leurs enfants, si possible. <ul style="list-style-type: none"> ○ S'il y a plusieurs entrées, il est possible de répartir les parents qui viennent chercher et déposer leurs enfants parmi les différentes entrées pour empêcher les gros rassemblements en un même endroit. <p>Les parents doivent attendre les élèves dans une zone désignée.</p>	<p>Aînés, travailleurs de soutien en éducation, coordonnateurs des liaisons avec les Premières nations, champions de l'éducation (nouveau rôle) et participants spéciaux</p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
---	--	---------------------------

8. Utilisation des lieux après les heures de classe et utilisateurs autorisés en vertu d'un accord d'utilisation conjointe

Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles primaires et secondaires »	Point	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du public pourront avoir accès à l'école après les heures de classe à condition qu'ils respectent les lignes directrices générales présentées dans le présent document. Ces exigences devraient être communiquées dans une entente actualisée avec les groupes d'utilisateurs. • L'accès et les déplacements des groupes d'utilisateurs dans l'école devraient être restreints le plus possible, par exemple, en adaptant les protocoles d'entrée et de sortie, en verrouillant les portes des corridors et en mettant des indications sur le plancher, selon les besoins. • Les lieux doivent être nettoyés et désinfectés entre chaque visite de groupes d'utilisateurs. <ul style="list-style-type: none"> ○ Afin de réduire la charge du personnel d'entretien, envisager de permettre moins souvent l'utilisation de l'école aux groupes d'utilisateurs, mais pendant de plus longues périodes. • Les groupes d'utilisateurs doivent avoir accès à des salles de toilette désignées. • Les groupes qui louent des espaces scolaires doivent tenir un registre des présences, en cas du besoin éventuel de faire la recherche des contacts. 	Accord d'utilisation conjointe et utilisation communautaire en août et mi-septembre	Ne s'applique pas.
	Salles de toilette désignées pour les groupes d'utilisateurs	Ne s'applique pas.
	Restrictions imposées aux groupes d'utilisateurs	Ne s'applique pas.

9. Quand une personne tombe malade à l'école

Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles »	Point	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme

Plan opérationnel détaillé de santé et sécurité pour les écoles en temps de pandémie de COVID-19

primaires et secondaires »		
Voir l'annexe 1	Directives destinées au personnel et aux élèves si une personne tombe malade à l'école	La direction informera les membres du personnel lors de la journée pédagogique du 18 août. Lors de la première journée d'école les enseignants informeront les élèves.
	Formation du personnel	Lors de la journée pédagogique du 18 août

10. Faire le suivi des absences

Renseignements pertinents tirés des « Lignes directrices pour les écoles primaires et secondaires »	Point	Mesures détaillées à mettre en œuvre ou changement apporté au programme
Le ministère de l'Éducation (comme le prévoit l'accord, datant du 1 ^{er} septembre 2010, entre le ministère de la Santé et des Affaires sociales et celui de l'Éducation) a la responsabilité de signaler les cas importants de maladie transmissible et les taux d'absentéisme élevés. Les écoles ont l'obligation de signaler les absences lorsque le taux d'absentéisme normal	Surveiller et signaler les absences	Aspen Communication directe avec les parents Suivre le protocole recommandé par le médecin hygiéniste, sur le retour des élèves après une absence prolongée.

<p>que chacune d'entre elles a établi est plus élevé que prévu (c.-à-d. plus de 5 à 10 % au-dessus de la normale) et qu'une maladie transmissible semble en être la cause. Pour ce faire, elles doivent suivre le processus de reddition de comptes et remplir la Feuille de rapport sur les absences attribuables à une maladie transmissible du Yukon. Ce formulaire peut également être utilisé pour signaler la présence présumée ou confirmée d'une maladie transmissible dans l'école, peu importe le taux d'absentéisme.</p> <p>Les écoles doivent surveiller la durée des absences des élèves puisque les absences prolongées pourraient indiquer qu'un élève a contracté la COVID-19. L'administration devrait évaluer les élèves qui reviennent à l'école après une absence prolongée et leur demander s'ils ont des symptômes de la COVID-19 avant qu'ils entrent dans la classe.</p>		
--	--	--

11. Communication

Deux documents vous seront remis le mercredi 5 août qui vous aideront à communiquer les plans propres à votre école aux parents et à nos partenaires. Ces plans doivent être envoyés d'ici le 12 août aux parents, au conseil scolaire, à la Première Nation et aux partenaires.

1. Lettre d'accompagnement destiné aux parents
2. Déroulement des activités à l'école, horaires et programmes pour 2020-2021.

12. Annexes

Annexe 1

Quoi faire si un élève ou un membre du personnel tombe malade?

Les protocoles devraient être distribués aux cadres scolaires, au personnel, aux parents, aux tuteurs et aux élèves afin qu'ils sachent à quoi s'attendre lorsqu'un membre du personnel ou un élève tombe malade.

Rester à la maison si l'on est malade

Le parent ou tuteur doit vérifier si l'enfant présente des symptômes de la COVID-19 avant son départ pour l'école. Les membres du personnel et les élèves doivent rester à la maison :

- s'ils présentent des symptômes du rhume, de la grippe, de la COVID-19 ou d'une autre maladie respiratoire infectieuse;
- s'ils se sont rendus à l'extérieur de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest ou du Nunavut dans les 14 derniers jours;
- s'ils ont été en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 et ont reçu une directive d'isolement du Centre de lutte contre les maladies transmissibles du Yukon.

Le parent ou tuteur doit garder l'enfant à la maison si lui-même présente des symptômes. Les parents peuvent utiliser [l'outil d'auto-évaluation de la COVID-19](#) ou encore contacter un fournisseur de soins de santé pour obtenir plus d'informations.

Les élèves peuvent retourner à l'école lorsqu'ils n'ont plus de symptômes ou lorsqu'ils en ont reçu l'autorisation d'un fournisseur de soins de santé.

Les membres du personnel devraient s'autoévaluer chaque jour. Ils doivent rester à la maison s'ils ont des symptômes, et ce, jusqu'à ce qu'un fournisseur de soins de santé leur autorise de retourner à l'école.

Que doivent faire les membres du personnel et les élèves s'ils sont déclarés positifs à la COVID-19?

Les membres du personnel et les élèves qui ont été déclarés positifs à la COVID-19 doivent s'isoler à la maison et suivre les consignes des responsables de la santé publique. Après l'isolement, et sur l'avis desdits responsables, les membres du personnel ou les élèves peuvent retourner à l'école.

Que faire lorsqu'un membre du personnel ou un élève présente des symptômes de la COVID-19 à l'école?

Il est important de réagir rapidement et calmement afin de restreindre la transmission du virus à d'autres membres du personnel ou à d'autres élèves.

Si un élève présente des symptômes de la COVID-19

Le personnel doit suivre les étapes suivantes :

1. Séparer immédiatement l'élève symptomatique des autres et le placer sous supervision dans une zone désignée.
2. Communiquer avec les parents ou le tuteur de l'élève pour qu'il vienne le chercher le plus tôt possible.
3. Si possible, rester à une distance de deux mètres de l'élève malade. Si ce n'est pas possible, porter un masque ou utiliser un mouchoir pour se couvrir le nez et la bouche.
4. Donner un masque ou des mouchoirs à l'élève pour qu'il couvre ses toussotements ou ses éternuements. Jeter les masques et les mouchoirs utilisés dès que possible et se laver les mains.
5. Éviter de toucher les liquides corporels de l'élève (ex. mucus, salive). Le cas échéant, se laver les mains soigneusement avec du savon et de l'eau ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
6. Une fois que l'élève a quitté l'école, se laver les mains soigneusement avec du savon et de l'eau ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
7. Le personnel responsable de l'entretien du bâtiment doit nettoyer et désinfecter tous les endroits que l'élève a fréquentés.
8. Tous les objets que l'élève a utilisés ou touchés pendant son isolement doivent être nettoyés et désinfectés dès que l'élève aura quitté l'école.

Si un membre du personnel présente des symptômes de la COVID-19

Les membres du personnel symptomatiques doivent retourner chez eux dès que possible. S'ils ne peuvent pas le faire immédiatement :

1. Ils doivent s'isoler dans un endroit loin des autres.
2. Ils doivent garder une distance de deux mètres avec les autres.
3. Ils doivent utiliser un mouchoir ou un masque pour couvrir leur nez et leur bouche pendant qu'ils quittent l'école ou attendent qu'on vienne les chercher.
4. Le personnel responsable de l'entretien du bâtiment doit nettoyer et désinfecter tous les endroits que la personne malade a fréquentés.
5. En cas d'inquiétude, les membres du personnel peuvent utiliser l'[outil d'auto-évaluation de la COVID-19](#) ou communiquer avec un médecin de famille ou un infirmier praticien.

L'administration de l'école est responsable de la fourniture de masques et du matériel de nettoyage nécessaire pour intervenir en toute sécurité lorsqu'un membre du personnel ou un élève est symptomatique.

Que doivent faire les membres du personnel et les élèves s'ils sont déclarés positifs à la COVID-19?

Si on découvre qu'une personne a la COVID-19, des efforts considérables seront déployés pour déterminer si elle fait partie d'une grappe de cas ou d'une éclosion locale. Des mesures précises de santé publique sont mises en œuvre dans les établissements où il y a une éclosion afin d'empêcher la transmission de la COVID-19 et de garder les autres en sécurité dans les écoles ou dans un lieu de travail.

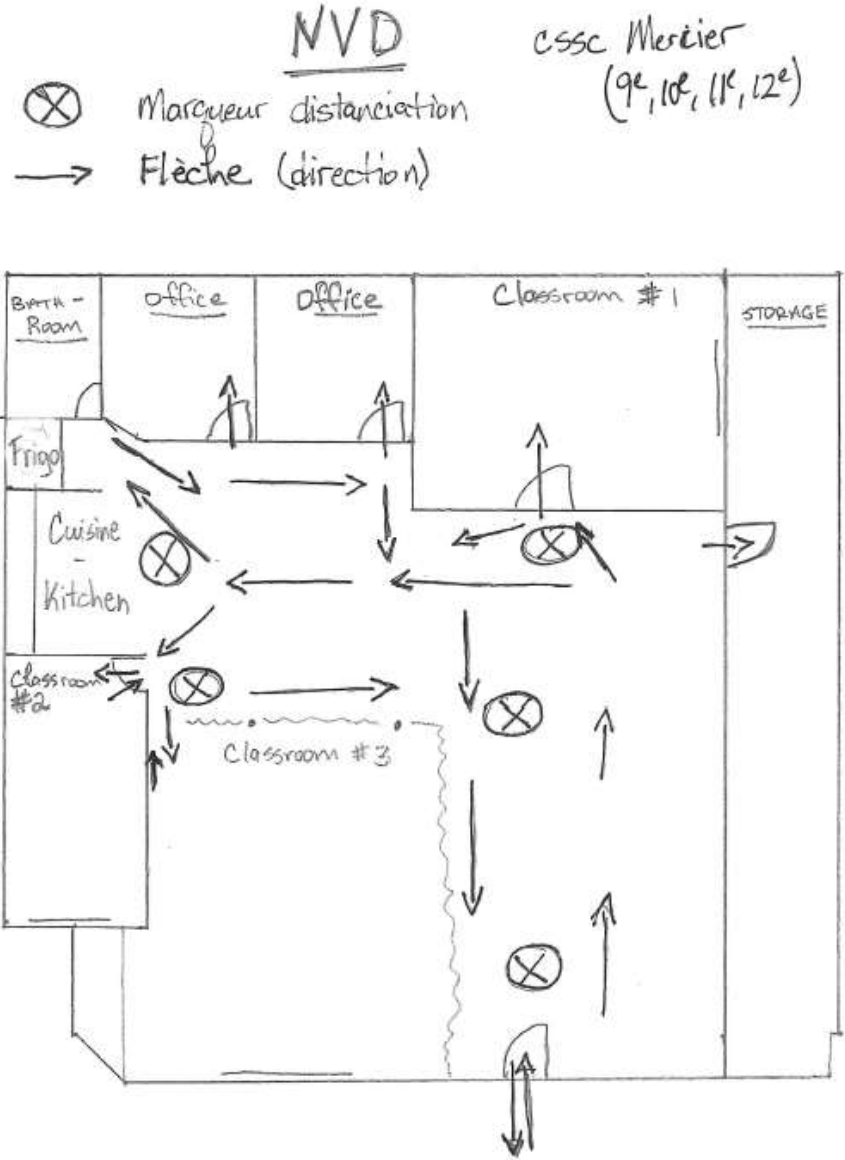
Les écoles **ne doivent pas** informer les élèves, les parents, les fournisseurs de soins, ni les membres du personnel lorsqu'une personne est déclarée positive à la COVID-19. Tout renseignement concernant des cas potentiels ou confirmés de COVID-19 doit être considéré comme confidentiel. Le Centre de lutte contre les maladies transmissibles du Yukon et le ministère de l'Éducation s'occuperont de donner les avis nécessaires.

Annexe 2

Les mesures d'hygiène des mains s'imposent dans les situations suivantes

Élèves	Membres du personnel
<ul style="list-style-type: none">• Avant et après toute transition dans l'école (ex. vers une autre classe, de l'intérieur à l'extérieur et inversement)• Lorsque leurs mains sont visiblement sales• Après être allés aux toilettes• Avant de manger et de boire• Après avoir éternué ou toussé dans leurs mains• Après avoir joué dehors	<ul style="list-style-type: none">• Avant et après toute transition dans l'école (ex. vers une autre classe, de l'intérieur à l'extérieur et inversement)• Lorsque leurs mains sont visiblement sales• Après être allés aux toilettes• Avant de manger et de boire• Après avoir éternué ou toussé dans leurs mains• Avant de manipuler de la nourriture ou d'aider les élèves à manger• Après avoir touché des liquides corporels (ex. sécrétions nasales, salive, vomissure, sang)• Après toute tâche de nettoyage• Après avoir retiré leurs gants• Après avoir manipulé des poubelles

Annexe 3 : Circulation dans l'école



Annexe 4: Occupation maximale des salles et emplacement des stations de désinfection et de lavage des mains.



NVD Place - 9e, 10e, 11e, 12e

(HW) Handwashing station (D) Disinfecting station (Hand sanitizer) 3 Room capacity

